

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 28 (1883)
Heft: 11

Artikel: De la conduite de l'artillerie à la manœuvre et au combat [suite]
Autor: Montandon, E.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-347971>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

valeur beaucoup plus considérable. Les nouveaux projectiles, après avoir heurté le sol, vont au loin avec une violence presque égale à celle de leur premier trajet ; tous les calculs de terrain battu seront changés.

Cette arme frappe par ses effets tout officier recherchant les progrès ; il faut espérer qu'on ne s'en tiendra pas à une expérience faite avec 10 fusils, mais qu'on essayera au moins une école entière, afin de se rendre compte de l'effet produit par les feux d'ensemble.

La cartouche est due aux recherches de M. Rubin, directeur du laboratoire fédéral. La difficulté principale consistait dans l'emploi d'une très longue cartouche dans une arme à répétition et cet inconvénient a été écarté par le mode de chargement de la douille. Une charge considérable (5,4 grammes) a pu être réduite en espace occupé, par la compression des grains en une seule masse. De cette manière, la cartouche, malgré sa forte charge et son long projectile, n'est pas d'une dimension exagérée, et cela permet la transformation des fusils existants.

La graduation était portée à 2000^m, mais c'est loin d'être la portée efficace totale.

Le maniement de l'arme n'est pas rendu plus difficile ; le recul est un peu plus énergique qu'avec l'arme d'ordonnance actuelle, mais les officiers de l'école s'y sont vite habitués.

Espérons qu'on en restera pas là, et que des essais plus en grand auront lieu au plus tôt.

De la conduite de l'artillerie à la manœuvre et au combat.

(Suite.)

VI. *La conduite de l'artillerie en terrain coupé.*

Appliquons maintenant les idées émises dans ce travail. Le commandant d'artillerie aura premièrement la tâche d'amener ses batteries en position en les cachant à l'ennemi ; cette tâche est parfois facilement réalisable en tout ou en partie. Les positions naturelles de l'artillerie sont toujours les hauteurs. Il en résulte que ces positions offrent le plus souvent un rideau qui masque la marche. Les forêts, les localités, les chemins entourés de haies, de légères dépressions à peine sensibles peuvent rendre de bons services. Il faut s'appliquer à les découvrir à temps et les reconnaître. Ces couverts déterminent, suivant leur forme ou leur étendue, la formation de marche et les allures à prendre pour en bénéficier. Il suffit quelquefois d'un léger détour, d'un chemin secondaire, d'une ferme isolée, d'un fonds un peu bas, même de nuages de fumée ou de poussière

pour procurer à un commandant perspicace l'occasion de masquer sa marche. Une position qui paraît de second ordre, mais qui masque l'arrivée à l'ennemi doit être préférée.

Mais le commandant, qui a déjà l'importante tâche de la reconnaissance de la position, n'aura pas le loisir de reconnaître ces terrains ; il devra en charger son adjudant, qui, en allant donner ses ordres aux batteries, doit les étudier.

Pour enseigner cette utilisation pratique du terrain nous recommandons les reconnaissances avec officiers et sous-officiers, et la répartition à chacun d'eux d'une tâche déterminée. A côté de ces exercices pour l'étude de positions et de chemins couverts, il nous parait désirable de former quelques lieutenants au service d'éclaireurs.

En guerre, chaque régiment sentira le besoin d'un officier semblable, quand même l'adjudant en aurait la qualification. Celui-ci a son service spécial et ne peut guère en être distrait, tandis qu'il serait possible de détacher auprès du commandant un lieutenant entreprenant, décidé, hardi cavalier, qu'on chargerait pendant le tir de reconnaissances spéciales, de l'observation latérale des coups et qui, par des pointes hardies, pourrait souvent procurer des renseignements précieux.

Lorsqu'en reconnaissant les chemins d'approche, on rencontre des obstacles, comme un fossé, une haie, il faut requérir des hommes des troupes les plus rapprochées, infanterie ou génie, pour débarrasser le passage ; ce serait encore l'affaire de l'officier éclaireur. Il pourra, s'il est nécessaire, se faire suivre de quelques hommes montés munis de pelles pour niveler le passage, car souvent il suffit de légers travaux pour rendre un mauvais passage praticable.

Un commandant qui n'est pas sûr de sa troupe n'ose pas l'abandonner, il doit l'avoir continuellement sous les yeux et il perd ainsi toute liberté d'action. Il doit chercher à avoir assez sa troupe en mains pour être persuadé que tous ses ordres seront exécutés à temps et à l'endroit voulu et il n'y arrivera qu'en formant son personnel d'officiers et de sous-officiers à toutes les exigences du service de campagne, en excitant leur initiative et leur discernement. Pour cela, il faut beaucoup d'exercices pratiques, en changeant de terrain. La troupe en sait assez pour suffire à tous les services, pourvu qu'elle soit bien conduite.

Nous désirons voir exercer le mouvement d'ôter les avant-trains à côté des batteries, afin de ne pas toujours les laisser derrière leurs pièces comme des pare-balles et de faciliter ainsi le pointage de l'ennemi. La dispersion latérale des armes actuelles est si réduite qu'un déplacement des avant-trains de quelques pas de côté leur donnerait plus de sécurité ; les batteries conserveraient mieux leurs

chevaux et conséquemment leur mobilité, ainsi que la munition intacte des avant-trains, remplacés par un ou deux caissons détachés derrière le centre ou sur une aile de la batterie. Avec les distances actuelles, on aura toujours le temps d'amener les avant-trains et d'atteler ses caissons. Il est urgent de songer par de tels moyens à assurer une existence plus vivace à nos batteries ; ceci s'entend naturellement dans les cas où les avant-trains n'auraient pas d'abris.

On devrait exercer aussi l'entrée en position derrière une crête en ôtant l'avant-train de côté. Il est plus facile et plus prudent de longer la côte d'une crête que de la gravir de front pour reculer ensuite derrière.

VII. *Conduite dans le terrain découvert.*

Nous entendons par terrain découvert, celui qui ne permet pas d'entrer en position sans être vu de l'ennemi. Nous posons d'abord comme indispensable une halte des batteries, dans tous les cas, avant d'entrer sur le terrain découvert. Elles doivent occuper préalablement une position de rendez-vous que nous appellerons *position de préparation*. La seule condition à demander à cette position, c'est qu'elle soit cachée à l'ennemi ; qu'on l'occupe comme on voudra, c'est indifférent. Quant à la distance de la position de préparation à celle de tir, elle peut être aussi bien d'environ 1500 mètres que de quelques centaines de mètres, mais il faut tenir au principe de donner cette halte à l'artillerie avant de la faire marcher au feu. A partir de ce point, ce sera la tâche du commandant d'accélérer la prise de position et l'ouverture du feu.

L'entrée en position. Il faut donc séparer l'entrée en position de la marche en avant. La marche en avant n'est en somme que l'occupation successive d'emplacements couverts, tandis que l'entrée en position est l'entrée au feu.

Il importe de séparer ces deux mouvements par un instant de préparation et de recueillement indispensable. Plus la marche à la position sera faite en vue de l'ennemi, plus il est nécessaire de faire cet arrêt afin de ne lancer ses batteries qu'après qu'elles auront été parfaitement renseignées sur le terrain à parcourir, l'allure à prendre et sur la tâche qui leur est dévolue, de manière à écarter tout imprévu. Quelle que soit la précision des ordres du commandant de l'artillerie, il sera toujours pratique d'appeler les chefs de batteries à la position pour qu'ils reconnaissent les emplacements et les voies à suivre pour y arriver et qu'ils retournent ensuite à la tête de leurs batteries. Lorsque les officiers et les sous-officiers auront reçu une idée exacte des détails de l'entrée au feu, elle ne peut manquer de se faire correctement quand même quelques pièces seraient momentanément arrêtées par le feu de l'ennemi. Il en sera tout autrement

si le commandant de l'artillerie communique ses ordres dans ce moment critique. Il y aura des à coups, des arrêts et les batteries ne resteront plus dans sa main ; il risquera de manquer le but tactique qui lui avait été fixé.

Il convient donc d'exercer en temps de paix fréquemment et avec soins la prise des positions dans les terrains les plus divers et de s'appliquer à obtenir l'entrée simultanée des batteries au feu.

Nous avons ainsi deux modes d'occuper la position :

- a) *Occupation de la position par batteries ou régiments, après que les chefs de batteries l'ont reconnue ;*
- b) *Occupation de la position par régiments sans que les chefs de batteries l'aient reconnue.*

Ce dernier mode devra être employé lorsque les batteries peuvent former une seule ligne et combattre un même but bien visible.

L'ouverture du tir. Un effet décisif du feu n'est possible à un régiment que si, en premier lieu, son commandant a, par son habile direction, évité tout ce qui pourrait entraver la détermination de la hausse. Nous avons peu de chose à ajouter à ce qui a été dit sur ce sujet. Les batteries sont souvent retardées si elles se trouvent exposées à un vent latéral qui entraîne la fumée le long des pièces ; pour éviter ce retard, il conviendra de prendre des positions en échelons.

Lorsque le régiment est dans une bonne position, derrière une crête droite, à grande distance, et que l'adversaire n'est pas en force, on peut commencer le feu par la droite ou la gauche du régiment ; ce tir a l'inconvénient d'envoyer peu de projectiles à l'ennemi ; mais il a l'avantage de permettre l'observation de chaque coup et donne aux canonniers le temps de pointer avec précision. Mais en terrain découvert, devant un adversaire d'égale force, le régiment n'en a pas le loisir et le tir se fera par la droite ou la gauche de chaque batterie. Les batteries ont la faculté d'employer le tir de salves quand l'observation des coups est difficile, parce que l'éclatement simultané de 6 obus est toujours significatif. Pourquoi les batteries n'emploieraient-elles pas avec profit ce moyen efficace à l'ouverture du feu, étant donné que tout a été préparé pour cela, les pièces chargées, la hausse fixée, le but désigné ? Avec l'avantage de la hausse rapidement fixée, on enverrait, au début, un grand nombre de projectiles à l'ennemi, ce qui produirait déjà un effet moral et matériel considérable et imposerait, dès le début, la tranquillité si nécessaire dans les batteries. Ce tir de salves à l'entrée au feu n'offre aucune difficulté si on l'a préalablement exercé (il suppose naturellement l'entrée simultanée des batteries au feu). Voici comment nous comprenons son exécution : Le régiment tire deux fois par salves de batterie d'une aile à l'autre, rien de plus. Ces salves sont tirées avec une différence de hausse de 200 mètres ;

toute autre différence est exclue. Si la fourchette est trouvée après la première salve, la seconde est donnée avec la hausse rectifiée. Si la salve était devant, la seconde sera tirée en commençant avec la distance la plus éloignée de la première. C'est l'inverse si on avait tiré trop long. Ainsi chaque chef de batterie sait la hausse à donner en voyant celle qui vient d'être tirée. Le commandant n'a rien à ordonner. Exemple, avec un régiment de trois batteries :

1^{re} salve : 1^{re} batterie, hausse 1500 mètres.

2^e » » 1700 »

3^e » » 1900 »

1^{er} cas : Les limites sont trouvées, on renouvelle avec la même hausse.

2^e cas : La salve est trop courte, on continue :

1^{re} batterie, hausse 1900 mètres.

2^e » » 2100 »

3^e » » 2300 »

3^e cas : La salve est trop longue :

1^{re} batterie, hausse 1100 mètres.

2^e » » 1300 »

3^e » » 1500 »

Ainsi la détermination de la hausse est terminée.

On objectera que, dans le 3^e cas, la première salve étant trop longue, il aurait fallu corriger de suite, mais je suppose ces salves de batteries se succédant rapidement, coup sur coup, et il ne faudrait pas, pour économiser quelques obus, réduire la simplicité et la rapidité du procédé. L'expérience démontre qu'on taxe toujours l'ennemi plus près qu'il n'est et le 3^e cas se présentera rarement ; ces salves allongées feront d'ailleurs assez de mal aux réserves et aux soutiens. Si tout était préparé comme nous l'avons indiqué, la détermination de la hausse prendra à peine trois ou quatre minutes, le partage de la fourchette (Gabel) donnant le résultat cherché. Dès ce moment, les batteries peuvent passer au feu par pièces et aux shrapnels, et le feu régulier se continuera pour produire la fin caractéristique du combat d'artillerie dans l'avenir : la destruction de l'adversaire.

Une circonstance qui rend la prompte détermination de la hausse impossible serait celle de pertes graves pendant les premières minutes de l'occupation de la position.

Contrairement à l'infanterie, où le moment décisif se trouve dans les dernières phases du combat, la crise déterminante est, dans l'artillerie, à cause de l'importance de la justesse du tir, aux premiers moments de l'action. Dans l'infanterie, plus le combat devient violent, plus l'homme devient indépendant et plus il est laissé d'initiative aux subalternes. C'est tout le contraire dans la batterie ; c'est au moment décisif qu'elle a besoin de la subordination et

de la cohésion la plus absolue, qu'elle peut le moins se passer de la direction personnelle de ses officiers. Le chef de batterie est aussi indispensable que le capitaine de vaisseau dans la tempête et les officiers doivent traduire comme un pilote au gouvernail la même impulsion à tous les membres pour qu'un prompt succès soit possible.

La hausse une fois déterminée, il n'y a plus autant à redouter les pertes de chefs de batteries ou d'officiers. Tout sous-officier énergique pourra maintenir le feu, et le remplacement des hommes par les réserves n'offre pas de difficultés. Si dans la suite du combat il faut changer de but, le commandant en donnera l'ordre en premier lieu à la batterie qui a le moins souffert ; les autres suivront, une fois la hausse fixée. Mais lorsqu'il s'agira de changer de position, il faudra réorganiser le commandement en répartissant les officiers disponibles, en formant au besoin des batteries de quatre pièces et en se faisant renforcer par les officiers des réserves.

Mentionnons encore quelles sont les considérations à observer pour protéger les batteries contre le feu ennemi. Il ne s'agit pas généralement d'une protection matérielle contre les projectiles ennemis ; elle n'aurait presque jamais de valeur que contre les balles de l'infanterie et serait sans utilité contre les obus et les shrapnels. Il est beaucoup plus important d'utiliser le terrain pour empêcher à l'ennemi l'observation de ses coups. C'est pourquoi une batterie n'ira pas se placer immédiatement derrière la plus belle des crêtes, derrière une digue, un pli de terrain accentué, si elle peut se placer à quelques cents mètres en arrière pour s'en servir comme d'un masque. Puisqu'il ne s'agit que d'intercepter la vue, des haies, des broussailles, des collines feront aussi bon service que le couvert le plus compact. L'emploi judicieux du terrain ou des dispositions en échelons permettront au commandant de régiment de neutraliser le feu ennemi pendant qu'il règle le sien. Toutefois, il sera peut-être en présence d'un ennemi également masqué ; il devra alors tâcher de connaître la distance qui sépare l'artillerie ennemie de son masque, car il risque de perdre bien des coups dans ce dernier. Les patrouilles de cavalerie qui parcourent les flancs peuvent souvent apprécier cette distance et il est clair que les officiers de cavalerie peuvent, par une communication opportune, rendre de grands services à l'artillerie. L'envoi d'un officier éclaireur pour l'observation latérale aura là toute sa valeur. Avec son concours, il suffira de prendre la distance sur le masque et d'ajouter à la hausse la distance de l'ennemi.

Résumons maintenant l'idée générale que nous nous faisons de l'artillerie. Nous resterons attachés à deux tableaux.

Nous voyons le régiment d'artillerie, comme sur la place d'exercices, au son des trompettes, se déployer en ligne à grandes allures,

faire halte et ouvrir son feu. C'est le tableau d'une attaque d'artillerie dont le brillant effet moral électrise les hommes et les chevaux, encourage les autres armes, décourage l'ennemi. La médaille a son revers ; cet effet moral s'envolera vite et ces espérances de victoire se changerait en une défaite, si l'action n'avait pas été précédée des sérieuses précautions qui nous ont occupé si longtemps.

Ensuite nous voyons un second tableau, qui ne flatte pas la vue, mais qui à cause de cela ne frappera qu'un ennemi attentif : des mouvements isolés, de petites colonnes d'artillerie sur des chemins séparés, masquées parfois aux grandes distances par de la cavalerie (soit par des cavaliers intercalés dans les intervalles, soit placés sur les flancs), marchant couvertes, sans apparence de direction et n'apparaissant réunies pour une grande démonstration qu'à la position du feu. Nous savons que la réussite de cette manœuvre, en apparence modeste, qui veut débuter par un succès, est le résultat d'une direction éclairée, de mesures préparatoires prévoyant tous les détails.

Complétons ce dernier tableau. Il se peut que la situation soit assez défavorable pour empêcher le commandant de régiment d'occuper la position avec son régiment entier. Il décide alors un mouvement par échelons dans l'intention d'enlever la position en faisant soutenir mutuellement ses batteries. Ou il enverra d'abord une batterie à la position définitive pour la faire rejoindre par les autres, dès qu'elle aura trouvé la hausse, ou bien il l'enverra dans une position intermédiaire, comme batterie éclaireur, pour la devancer ensuite sur la position définitive. Si l'exécution diffère un peu, le but est le même : détourner l'attention de l'ennemi des mouvements en avant du régiment.

Dans l'exécution, la batterie éclaireur doit avoir la préférence de la position la mieux couverte et son mouvement en avant doit être soigneusement préparé, sa position reconnue par son chef, jusqu'aux emplacements de chaque pièce, en prenant de grands intervalles (jusqu'à 30 mètres) et en s'assurant qu'il voit bien le but depuis les divers emplacements. Il pourra même se servir de la fusillade rapide d'un groupe de tirailleurs pour masquer un instant son arrivée en position. Le gros du régiment doit rejoindre aussitôt que la batterie d'avant garde a trouvé la hausse, mais s'il doit se porter en échelons en avant, il attendra que le feu de la batterie éclaireur ait obtenu quelque résultat et ait attiré sur elle le feu de l'ennemi. C'est toujours un problème dangereux de lancer ainsi une batterie isolée, souvent on risque de la sacrifier ; aussi faut-il tout préparer pour la soutenir.

COMBINAISON DE LA CONDUITE DE L'ARTILLERIE AVEC SON EMPLOI TACTIQUE.

Après tous les détails développés dans les pages précédentes, un officier qui considère pour la première fois la conduite de l'artillerie selon les principes que nous avons énoncés, se la représentera comme quelque chose de très compliqué. Il n'en est rien, l'artillerie doit être suffisamment instruite et dressée pour devenir un instrument facile à manier. Nous allons décrire ce que nous pensons de l'action du commandant de division d'après quelques situations de combat.

Un commandant de division qui rencontre l'ennemi et se hâte, conformément aux manœuvres de paix, de mettre toute son artillerie en ligne, indique sans retard à l'ennemi, par le nombre de ses batteries, qu'il a devant lui une division, au moins. Mais s'il ne le fait pas, s'il se contente de porter en avant les batteries du gros, sans leur faire prendre position, il prévient une hâte imprudente et donne au commandant de l'artillerie la possibilité de reconnaître et d'amener ses batteries dans ces positions de rendez-vous que nous avons appelées *positions de préparation*. Quand le moment viendra où le commandant de division aura pris une résolution définitive, où l'action de son artillerie peut commencer, elle sera prête à donner tout son effet.

Maintenant le commandant de division peut intervenir efficacement en donnant un ordre bien défini. Cet ordre différera suivant la décision à laquelle les circonstances amènent le commandant de division. Il déterminera l'étendue du secours qu'il attend de son artillerie, il implique que cette artillerie ne saurait dépasser l'élan avec lequel toute troupe se présente la première fois au combat, à une tâche indigne. L'exemple le plus instructif et le plus fréquent, dans cette éventualité, est le suivant : chaque fois que l'artillerie divisionnaire est jetée trop tôt dans le combat, on le fait sous le prétexte qu'elle doit couvrir le déploiement de la division. Sur 100 cas, il y en a 90 où il n'y a rien du tout à couvrir. Le déploiement du gros ne peut être menacé que par un feu sur les colonnes de marche ou par un combat qui rejette vivement en arrière l'avant-garde de la division, avant que le gros ne se déploie. Le premier danger est fréquemment empêché par les couverts du terrain et par l'éloignement de l'ennemi, que l'avant-garde tient à distance et qu'elle signale d'ailleurs à temps pour permettre le déploiement à l'abri du feu de l'artillerie ; le second danger se présente aussi rarement. En effet, si l'ennemi est en marche, il doit d'abord se déployer avant de pouvoir attaquer et s'il nous attend en position, c'est généralement qu'il ne songe pas à l'offensive.

De là vient que l'artillerie divisionnaire, portée en avant par un

ordre trop général, ne trouve pas de buts convenables ou, si elle en trouve, il sont trop éloignés. Cette mise en ligne prématurée de l'artillerie n'a ordinairement aucun sens. Cependant, nous ne voulons pas nier qu'elle n'ait des avantages signalés dans les exercices de paix. Elle éclairent la situation ; l'ennemi ne voudrait pas se mettre en retard et c'est toujours réjouissant que l'un des chefs puisse dire de l'autre : Voilà où il a son gros ! De là vient le tir si souvent remarqué à des distances exagérées. Sans doute cela donne au chef la satisfaction de pouvoir se dire qu'il a déjà fait quelque chose et le temps de pouvoir réfléchir tranquillement à sa tâche. Il faut se pénétrer d'une pensée plus haute, pour résister à cette tentation. Il faut se dire que le commandant de division ne saurait engager ainsi prématurément son artillerie, sans lui enlever une bonne partie de sa force au début de la lutte. S'il arrive que le combat commence par un changement de position de l'artillerie divisionnaire, on reconnaît que là où elle est, elle ne sert pas à grand chose et il faut la reporter où elle peut s'employer avec efficacité. Plus on tarde à reconnaître son erreur, plus on se pressera, malgré l'état déjà avancé du combat, à occuper la véritable position et on aura le sentiment peu encourageant de n'avoir rien fait dans la première position. On peut concéder que l'artillerie, contrairement à l'infanterie engagée, est une arme qui se laisse dégager facilement, mais dans le combat ce n'est jamais si facile que cela n'entraîne de fâcheuses suites. Il faut amener les avant-trains, partir en colonne, faire des marches de flanc à travers des routes couvertes de troupes en marche, et la précipitation inévitable de tels mouvements constitue une infériorité tactique qu'il ne faut pas méconnaître. Si donc chaque exagération de la pensée d'engager trop tôt l'artillerie conduit à des situations anormales de combat, on reconnaîtra que l'attente de la décision dont nous avons déjà parlé doit être considérée comme le régulateur qui peut préserver une division des dangereuses conséquences d'un zèle trop hâtif.

Il est bien entendu que, par cette attente, il ne faut pas comprendre un retard, si les circonstances exigent une action immédiate ; quand ce cas se présente vraiment, la situation est tellement claire que le commandant en chef est en état de prendre une décision instantanée. En apparence l'effet sera le même si l'on jette au feu l'artillerie divisionnaire aussitôt que l'on aperçoit l'ennemi ou si l'on ne s'y décide qu'après avoir un but positif. Seulement, en employant le second procédé, et c'est ce que nous voulons établir, on sera conduit après mûr examen 90 fois sur 100 à la résolution de ne pas lancer son artillerie prématurément. Se présente-t-il un de ces dix cas exceptionnels ; par exemple des obus ennemis, qui ne sont pas des coups égarés, mais qui viennent d'un feu pointé, atteignent-ils les colonnes de marche du gros, il faudra pousser en avant l'artillerie.

Dans la règle, ces obus prouvent qu'il y a eu quelque chose de manqué. Il n'y a pas lieu de rechercher à qui en est la faute, il faut y remédier par ce qui convient le mieux. On fera donc avancer l'artillerie divisionnaire pour attirer le feu ennemi sur elle, permettre un développement tranquille du gros et laisser au commandant de division le temps de s'orienter avant de donner ses ordres. Ou bien, autre exception, les rapports annoncent que l'avant-garde a été surprise; l'idée de se retirer est exclue, on est alors forcé d'appeler le renfort de l'armé la plus rapide et la plus efficace : c'est l'artillerie. Dans ce cas, le centre de gravité de la division est situé si en avant que son commandant est nécessairement en tête et qu'il se sera rendu compte de la situation de l'avant-garde avant l'arrivée de l'artillerie. Il est probable qu'après cet examen, il aura à se demander s'il ne ferait pas mieux d'attendre encore un peu la mise en ligne de son artillerie. Cela dépendra des circonstances dans lesquelles il trouvera son avant-garde, circonstances dont nous allons décrire quelques-unes, à propos de l'emploi spécial de l'artillerie.

Résumons d'abord notre pensée. Les intérêts tactiques et l'intérêt de l'artillerie se confondent aussi souvent qu'on suit le principe : l'artillerie divisionnaire ne se bat pas pour une portion de la division, que ce soit l'avant garde ou le gros ; elle ne se bat que lorsque les intérêts d'une partie deviennent les intérêts de l'ensemble.

Sans l'avoir exprimé spécialement jusqu'ici, nous avons toujours été dirigé par la pensée que l'artillerie divisionnaire, ou tout au moins chaque batterie, en position de combat, n'a jamais à se mesurer qu'avec un seul adversaire, avec lequel elle doit régler un compte décisif, être ou ne pas être (*sein oder nicht sein*). Ensuite seulement, elle peut passer à un second but. Conduire l'artillerie devant de tels problèmes positifs, c'est l'idéal de son emploi tactique; nous en chercherons la réalisation.

Le premier pas dans cette voie est de ne pas conduire l'artillerie comme un chasseur d'occasion, qui tire sur tout ce qu'il voit, ce qui arrive volontiers dans les manœuvres et ne peut guère s'éviter à cause de leur rapidité et de l'invulnérabilité des buts. Cela n'a d'autre utilité que de servir d'exercices de pointage, avec rapides changements de buts, mais il faut se garder d'enseigner cela comme de la tactique judicieuse. Heureusement que l'instruction des officiers d'artillerie a surtout en vue de leur enseigner à reconnaître la partie des troupes ennemis la plus gênante et à la prendre au bout de leurs guidons.

Cela dit, arrivons à la résolution du commandant de division qui doit préciser la tactique de l'artillerie; en un mot, à l'ordre à lui donner.

En général, une avant-garde ne doit pas se battre; elle doit voir et couvrir. Entame-t-elle un combat sérieux, c'est le plus souvent

sous sa propre responsabilité. Des considérations de nature stratégique, la configuration du terrain, la conduite de l'ennemi, décident le commandant de division. La résolution subitement prise de pousser plus en avant qu'il n'était ordonné et de combattre en terrain favorable, jusqu'au dernier homme, pour ouvrir le défilé à l'armée qui suit, comme à Nachod (1866); ou celle de ne pas abandonner un combat déjà important, malgré les difficultés du terrain, à cause de la proximité d'autres troupes et de l'effet qu'aurait causé la cessation d'un combat qui n'aurait pas manqué d'être proclamé dans le monde entier comme une grande victoire (par ex. Spicheren), voilà deux exemples qui motivent le combat indépendant d'une avant-garde.

Nous rendons attentif à la variété des raisons et des arguments découlant de la situation de l'ennemi, du terrain et de ses propres troupes, qui doivent former la résolution du commandant et nous en déduisons qu'avant que la grande lutte commence, le commandant de division doit avoir condensé ces facteurs et savoir nettement ce qu'il veut.

Aucune arme ne traduit mieux que l'artillerie, à chaque phase du combat, les intentions personnelles du commandant de division.

Souvent on se refusera à reconnaître l'intention du commandant dans la mission tactique confiée à un régiment d'infanterie, mais la tâche donnée à l'artillerie manifestera toujours sa pensée dirigeante.

Prenons quelques exemples :

1^o L'avant-garde s'est déployée sur une zone de terrain couverte, en présence de forces ennemis considérables, et sa batterie n'a pas entamé le combat contre plusieurs batteries ennemis qui apparaissent. Une vigoureuse attaque d'infanterie est imminente lorsque le divisionnaire arrive à la position de l'avant-garde, position qu'il entend maintenir avec sa division.

Ordre : Avant que le gros arrive, je vais recevoir une forte attaque d'infanterie dans telle direction. L'artillerie divisionnaire attendra cette attaque pour entrer au combat.

On suppose qu'on a rencontré un ennemi déployé, disposé à l'offensive. L'avant-garde, après une escarmouche, en a reconnu le caractère et rentre dans la passivité complète, ainsi que sa batterie et probablement aussi l'artillerie divisionnaire qui arrive.

Cette conduite est basée sur deux considérations : L'une, c'est que l'infanterie, qui est couverte par le terrain et veut rester sur la défensive, peut se laisser tirer dessus tranquillement par plusieurs batteries. Elle ne leur offre pas de buts étendus, mais seulement quelques postes d'observation. Une infanterie, avec ses corps serrés, bien placés, qui agit avec prudence et fait au besoin changer de place à telle ou telle compagnie qui serait touchée par le feu ennemi, n'éprouve pas grand dommage. Quand le moment arrive où l'ennemi prépare son attaque d'infanterie, les compagnies de première ligne

vont occuper les positions désignées à l'avance, et cela avec l'appui des batteries qui entrent alors en action.

La seconde considération établit qu'il est impraticable de donner tout à coup, à des batteries engagées au feu, l'ordre de changer la direction de leur tir. Dès que l'artillerie est engagée avec un adversaire à peu près égal, on n'en peut disposer que quand cet adversaire est battu; autrement, avec les armes actuelles, on risquerait de la sacrifier.

Conséquemment, le commandant de l'avant-garde a retiré sa batterie du feu et le divisionnaire n'a pas encore déployé son artillerie. En négligeant ces deux considérations, la situation se changera en un tableau de manœuvres qui n'est pas inconnu.

D'abord la batterie d'avant-garde resterait au feu, malgré la supériorité de l'ennemi, car elle ne peut se retirer que sur un ordre et il n'est pas à croire qu'elle le recevra du commandant de l'avant-garde. Elle aura pour seul effet de détourner de son infanterie, pendant quelques minutes, les coups égarés, coups qu'une infanterie moralement forte supportera avec indifférence. Puis on peut se représenter l'action d'après un type employé fréquemment en 1870 contre l'artillerie inférieure des Français. On amenait successivement, à côté de la batterie d'avant-garde, depuis la colonne de marche, les batteries du gros qui, actuellement, ne manqueraient pas d'être démontées les unes après les autres, à mesure qu'elles arriveraient en position. Ou bien, se figure-t-on les trois batteries entrant ensemble en ligne d'une manière raisonnée contre l'artillerie ennemie pour se trouver ensuite, au moment de l'attaque de l'infanterie ennemie, engagées dans une tâche secondaire — dont on ne peut les distraire, — et peut-être encore dans une position qui leur empêchera une action efficace sur l'infanterie de l'adversaire. Complétons ce tableau en représentant la cavalerie entraînée dans une rencontre absorbante et on aura l'impression, au moment décisif, d'avoir déjà lié et usé ses deux armes pour laisser notre infanterie se mesurer seule avec celle de l'ennemi.

Si, à ce moment, trois régiments ennemis s'avancent simultanément, on n'aura à leur opposer que le régiment d'avant-garde avec les ruines de l'artillerie divisionnaire amenée à son secours.

Nous pensons qu'on évitera certainement cette issue fatale du combat si l'on agit comme nous le proposons. Quiconque connaît l'effet actuel de l'artillerie reconnaîtra qu'une artillerie divisionnaire forte de quatre batteries, fraîche et intacte, est en état de repousser l'attaque d'une brigade d'infanterie. La seule difficulté que rencontrera le commandant de l'artillerie dans l'exécution de son ordre sera le compte qu'il doit tenir de l'artillerie ennemie.

Il a été dit que le commandant de division a indiqué où il attend l'attaque de l'infanterie ennemie. Nous étendons cette donnée dans

ce sens que dans les cas où l'intention de l'ennemi n'est pas encore assez prononcée, le commandant de division affecterait comme champ de tir à l'artillerie le terrain qui ne se prête pas à la défense de l'infanterie ou qui se trouve en dehors de la zone du tir des armes portatives. On peut déduire de là que des parties de terrain toujours déterminées sont confiées à la défense de l'artillerie, ce qui rend possible l'exécution de l'ordre précité, en dépit de l'artillerie ennemie. Avec des buts bien définis, le commandant est en état de déterminer exactement le rôle à donner à ses différentes batteries. Avec un terrain donné et des ordres précis, la conduite de l'artillerie doit toujours être telle, en pratique, qu'il soit possible de disposer ses batteries sur le terrain de telle façon que l'artillerie ennemie ne puisse l'empêcher de remplir sa tâche principale. Sans déterminer le terrain, on ne peut l'indiquer que par des traits généraux. On disposera les batteries destinées à battre exclusivement l'infanterie de façon que les canons ennemis ne puissent tirer dessus que difficilement ou pas du tout : moins le terrain s'y prêtera, moins il faudra se presser de les faire avancer en position et plus il conviendra d'employer une partie de l'artillerie divisionnaire à occuper l'artillerie ennemie. Le moyen de surprendre par une attaque de flanc subite le mouvement en avant de l'infanterie de l'adversaire se recommande quand le terrain est favorable. Il est hors de doute que dans tout terrain, quel qu'il soit, certaines batteries pourront poursuivre le but principal, sans être trop inquiétées par l'ennemi, jusqu'à ce qu'elles aient pris exactement la hauteur sur la zone qui leur est affectée. A partir de ce moment, le feu de chaque batterie équivaut au tir d'un bataillon d'infanterie et elles pourront défendre leurs positions même quand elles commenceront à souffrir du feu de l'artillerie ennemie, auquel elles ne doivent pas répondre. Cependant, si ce feu devient trop violent, les batteries retirent leurs servants de côté, en laissant les pièces en place, jusqu'à ce que l'infanterie paraisse de nouveau. Elles en ont tout le temps, car si la première ligne a été culbutée par les shrapnels, il s'écoulera un bon moment avant l'attaque de la seconde. La direction de l'artillerie peut également, par des emplacements éloignés, par des positions couvertes ou masquées (tir indirect), par des positions de flanc, rendre capables une ou deux batteries de soutenir un combat inégal avec l'ennemi. Quand on sait exactement ce qu'on veut et ce qu'il faut, on a toujours quelques minutes pour s'orienter sur le terrain, sur l'ennemi et sur la meilleure manière de s'en tirer, et les chefs de batteries auront le temps d'étudier les emplacements qui leur sont assignés.

Alors, si le chef de l'artillerie annonce au divisionnaire que l'artillerie est prête, éventuellement prête à occuper ses positions de tir, celui-ci peut recevoir avec tranquillité une attaque supérieure

et laisser courir sans souci l'ennemi sur le feu qui l'attend. Il restera peu de besogne à la tête du gros quand celui-ci arrivera.

(A suivre.)

Traduit et résumé par E. MONTANDON, major d'artillerie.

Les cours de régiments de la 1^{re} division en 1883.

Ainsi que le prescrivait le tour d'appel sous les drapeaux des différentes unités de l'armée fédérale, et conformément au tableau des services publié par le département militaire fédéral, les troupes d'élite de la 1^{re} division, à l'exception de celles du génie et de l'administration, ont été réunies en automne 1883 par régiments pour prendre part aux cours de répétition de l'année. — Ils ont eu lieu en deux séries.

Au cours n° 1, qui a eu lieu du 3 au 20 septembre, ont été appelés : les régiments d'infanterie n°s 1 et 4; l'escadron de dragons n° 1; le régiment d'artillerie n° 1; les ambulances n°s 1, 2, 3 et 4.

Les unités suivantes ont suivi le cours n° 2, commencé le 21 septembre et terminé le 8 octobre : les régiments d'infanterie n°s 2 et 3; le bataillon de carabiniers n° 1; les escadrons de dragons n°s 2 et 3; les régiments d'artillerie n°s 2 et 3.

Comme on le voit, les troupes formant la seconde série devaient, quoique ne possédant pas d'ambulance, fournir un effectif supérieur à celui du cours n° 1. Elles comprenaient en effet en plus un bataillon de carabiniers, un escadron de dragons et un régiment d'artillerie.

Voici, du reste, l'indication des effectifs et les noms des commandants des unités qui ont pris part aux cours de régiments :

COURS N° 1.

Infanterie.

		Officiers	Troupe
Régiment n° 1.	Lieut.-colonel Rigaud	3	1
Bataillon n° 1.	Major Fazan	21	487
» » 2.	» Pittet . ,	23	482
» » 3.	» Colomb	21	483
Régiment n° 4.	Lieut.-colonel Gaulis	3	1
Bataillon n° 10.	Major Vaucher	28	508
» » 11.	» de Riedmatten	22	559
» » 12.	» Ducrey	22	477

Cavalerie.

Escadron de dragons n° 1.	Capitaine Cottier	5	99
---------------------------	-----------------------------	---	----